

LE DÉPARTEMENT MET EN SERVICE UNE SECONDE AIRE DE COVOITURAGE À PLOUDANIEL

Ce vendredi 4 septembre, Maël DE CALAN, Président du Département, et Pierre GUIZIOU, Maire de Ploudaniel, ont mis en service une seconde aire de covoiturage à Ploudaniel, sur le site de « Le Rest - Saint-Eloi ». Dotée de 45 places, cette nouvelle aire permet de renforcer la capacité d'accueil de l'aire existante, sur fréquentée depuis plusieurs années.

LE DÉPARTEMENT ŒUVRE POUR LA DÉCARBONATION DES MOBILITÉS

En 2023, le Département du Finistère a lancé un vaste plan de 2,2 millions d'euros destiné au développement du covoiturage, prévoyant la création de dix aires d'ici 2028. Pour Maël DE CALAN, Président du Département, *« En renforçant le réseau d'aires de covoiturage sur l'ensemble du département, nous apportons des solutions concrètes pour réduire l'empreinte carbone du secteur des transports et donner aux Finistériens les moyens d'adopter des modes de déplacement plus vertueux ».*

Le projet de seconde aire de covoiturage « Le Rest- Saint Eloi » à Ploudaniel faisait partie des dix sites à aménager en priorité identifié dans le plan covoiturage du Département. Elle représente un investissement de 170 000 euros porté par le Département, avec le soutien de l'État au titre du Fonds vert pour un montant de 35 400 euros.

UNE NOUVELLE AIRE DE COVOITURAGE POUR RÉPONDRE À LA SATURATION DU SITE DE SAINT-ÉLOI

Cette seconde aire de covoiturage de 45 places est aménagée à proximité immédiate de l'aire existante au niveau de l'échangeur de Saint-Eloi, à l'intersection des RD770 et RN12.

L'aire existante, qui compte 84 places, connaît depuis plusieurs années une sur fréquentation conduisant les automobilistes à stationner sur les routes avoisinantes. Cette nouvelle aire permet donc d'augmenter la capacité d'accueil des automobilistes et de développer la pratique du covoiturage avec des infrastructures adaptées et sécurisées.

UNE AIRE DE COVOITURAGE VÉGÉTALISÉE

Le Département porte une attention particulière à l'impact environnemental de l'ensemble de ses projets. La majorité des surfaces de cette nouvelle aire est ainsi perméable ou végétalisée.

Des plantations d'arbres rustiques seront réalisées cet automne pendant la saison de plantation pour assurer l'ombrage et le confort du site tout en améliorant son intégration paysagère au sein du périmètre de protection du monument historique de la chapelle Saint-Eloi.